Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER

69287 Lyon cedex 02

Email: formation@groupe-edilaix.com

Tel: +33472497911



PROGRAMME Le syndic et la vente de lot

REF: COP-010

Le statut de la copropriété comporte des règles spécifiques relatives à la vente de lot de copropriété. Le syndic a un rôle important à jouer dans le processus de cession à travers les mécanismes mis en place par la loi de 1965 et son décret d'application.

Les textes: Loi du 10 juillet 1965; Décret du 17 mars 1967; Actualité jurisprudentielle

Lien site boutique: https://urlz.fr/hogb

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

• Être capable de préparer et de procéder à la vente de lots de copropriété

Contenu de la formation

- Les règles relatives au vendeur
 - Le droit de priorité de l'article 8-1 de la loi de 1965
 - Les clauses du règlement de copropriété limitant le droit de disposer de son lot
- Les règles relatives à l'acquéreur
 - Les renseignements relatifs au candidat acquéreur (L. 1965, art. 20 II)
 - La communication des renseignements au candidat acquéreur (CCH, art. L. 271-2)
- L'état daté
- L'opposition au paiement du prix
 - Le mécanisme de l'article 20 I de la loi de 1965
 - Le privilège du syndicat des copropriétaires
- L'avis de transfert de propriété
- La répartition des charges entre le vendeur et l'acquéreur (rappels)

Profils des apprenants

 Administrateurs de biens, syndics, avocats, administrateurs judiciaires, notaires, géomètres-experts, huissiers

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER

69287 Lyon cedex 02

Email: formation@groupe-edilaix.com

Tel: +33472497911



- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant. Ce QCM devra être réalisé dans un délai de <u>8 jours après</u> la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres). <u>Référent handicap</u>: Alexandra MARTIN <u>formation@groupe-edilaix.com</u>. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de : Yves STERVINOU - Président de la société Edilaix Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap Julie STERVINOU - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

Livret d'accueil participant